

tenue par Monsieur BEAUJARD, Juge des Référés
En présence de Madame LELONG, Greffière

10 heures 45

01)	DOSSIER N° 2504104	RAPPORTEUR: Monsieur Patrice BEAUJARD
-----	--------------------	---------------------------------------

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSION - Décision implicite par laquelle le préfet de la Côte d'Or a refusé la délivrance d'un titre de séjour

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Madame

SCP THEMIS AVOCATS & ASSOCIES (Cour)

Défendeur

PRÉFECTURE DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ ET
DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR

Arrêté le 03/11/2025

La présidente du tribunal